

Le Syndicat intercommunal **Musikschoul Kanton Réiden** se propose de recruter pour l'année scolaire 2024/2025 sous le statut de salarié(e)s groupe de traitement A2

## 1 ENSEIGNANT DE CLARINETTE

4 à 6 leçons

## 1 ENSEIGNANT DE COR D'HARMONIE

4 à 6 leçons

## 1 ENSEIGNANT DE DICTION ALLEMANDE/FRANÇAISE

4 à 6 leçons

L'aide-mémoire reprenant les conditions spécifiques à remplir et les pièces à joindre à la demande est disponible sur les liens suivants [www.emcr.lu](http://www.emcr.lu)



Vos demandes sont à adresser pour le **21 juin 2024** au plus tard au bureau du **Syndicat Intercommunal Musikschoul Kanton Réiden**  
1, Rue du Lycée L-8508 Redange

ou par e-mail à [andy.loor@emcr.lu](mailto:andy.loor@emcr.lu)

Pour le S.I. Musikschoul Kanton Réiden  
Henri RASQUE, Président  
Sonja KETTMANN, Vice-Présidente

Redange, le 11 mai 2024

